<u>Université PANTHEON – ASSAS (PARIS II)</u>

U.E.C.2

<u>Droit – Economie – Sciences Sociales</u>

6039

Assas

Session:

Septembre 2018

Année d'étude :

Deuxième année de licence Droit

Deuxième année de licence Information Communication

Discipline:

Introduction au droit de la communication (Unité d'Enseignements Complémentaires 2)

Titulaire(s) du cours :

Mme Agnès GRANCHET

Documents autorisés :

Documents distribués en cours

(sans annotations manuscrites personnelles)

Dictionnaire de langue pour les étudiant(e)s non

francophones

Les étudiant(e)s traiteront les trois questions suivantes, en prenant soin, pour chaque question, d'en recopier l'intitulé :

1ère question (3 points)

La chronologie des médias.

2ème question (3 points)

La clause de conscience.

3ème question (4 points)

La loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.